
Adapter les grands textes du Moyen Âge

*Rencontre avec Jean-Pierre Tusseau
à l'ÉSPÉ de Paris*



*Blandine Longhi & Jean-Pierre Tusseau
à l'ÉSPÉ Molitor, le 14 décembre 2016 © C.R.*

Le 14 décembre 2016, Antony Soron, maître de conférences responsable du parcours Lettres à l'ÉSPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Paris-Sorbonne, a convié Jean-Pierre Tusseau à évoquer devant les jeunes professeurs son travail

d'adaptation en français contemporain des grands textes du Moyen Âge.

Blandine Longhi, spécialiste de la littérature médiévale et de son enseignement et formatrice à l'ÉSPÉ, s'est tout naturellement chargée de l'interviewer.

«Tristan et Iseut sont deux petits-bourgeois»

BLANDINE LONGHI. — Quand vous étiez collégien, vous n’aimiez pas les œuvres du Moyen Âge. Cela tenait-il à la façon dont cette littérature était abordée en classe ?

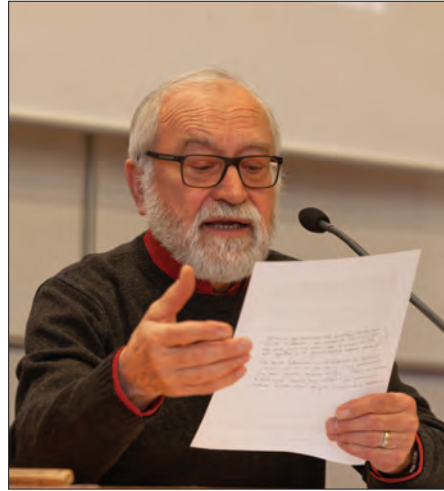
JEAN-PIERRE TUSSEAU. — Quand j’étais collégien, j’ai eu accès à quelques morceaux choisis de la littérature du Moyen Âge. À l’époque, le corpus scolaire se limitait à la *Chanson de Roland*, au *Roman de Renart* et à *Tristan et Iseut*.

Or, je détestais le fanatisme de Roland, je ne comprenais pas pourquoi Tristan et Iseut, après avoir pris la fuite, décidaient de se séparer, et je ne trouvais pas très drôles les farces de Renart.

Plus tard, j’ai compris ce qui m’avait gêné : le traducteur de la *Chanson de Roland* dédiait son ouvrage à l’armée française et proposait aux jeunes un modèle de patriotisme.

J’ai eu l’occasion d’explicitier mon point de vue dans un article paru dans *L’École des lettres*¹ :

« Il est fort probable que la plupart des élèves ne reprendront plus spontanément à leur compte l’idéal de mourir héroïquement pour Dieu, pour le roi et pour la patrie. D’autre part, l’enseignant aura pour le moins quelques réticences à proposer pour exemple la conduite de Roland : se sacrifier volontairement en faisant le plus de morts possible parmi les ennemis



Jean-Pierre Tusseau à l’ÉSPÉ Molitor,
le 14 décembre 2016 © C.R.

afin d’avoir “sa place au plus haut du Paradis”, c’est le raisonnement que tiennent aujourd’hui les kamikazes !»

Dans un autre genre, prenons *Tristan et Iseut* ; quand Tristan se sépare d’Iseut, il dit : « Je devrais être à la cour du roi, en compagnie de cent jeunes gens qui porteraient des armes et seraient à mon service », etc. Iseut renchérit : « Il devrait y avoir des filles de nobles vavasseurs bien nées à mon service, elles constitueraient ma suite », etc.

Bref, le confort leur manque ! Tristan et Iseut sont deux petits-bourgeois !

1. « Modernité et actualité de quelques héros du Moyen Âge », *L’École des lettres*, n°3-4, 2007-2008.

«Un chevalier n'est pas nécessairement un massacreur»

Quand j'ai eu accès aux textes médiévaux, je me suis aperçu que même les auteurs du Moyen Âge se moquaient un peu de Tristan et Iseut. Dans *Cligès ou la Fausse Morte*, par exemple, Chrétien de Troyes fait dire à Fénice s'adressant à Cligès : «Si je vous aime et que vous m'aimez, on ne vous appellera pas Tristan, et on ne m'appellera pas Iseut.»

J'ai aussi découvert, en lisant ces textes, qu'un chevalier n'est pas nécessairement un massacreur. Ainsi, Guillaume d'Orange est un chevalier chrétien amoureux d'une princesse sarrasine, et qui va faire sa vie avec elle. On pouvait donc, au Moyen Âge, ne pas être aussi raciste que Roland. *Guillaume d'Orange* est, d'ailleurs, l'un des premiers textes que j'ai traduits pour les jeunes lecteurs. Quant à

Raoul de Cambrai, c'est un personnage tout à fait intéressant, un chevalier qui se révolte contre l'injustice du roi dans une ambiance qui peut évoquer mai 1968 pour le lecteur moderne. Je me suis aussi rendu compte qu'on nous avait proposé, au collège, des extraits anodins du *Roman de Renart*, mais que, en réalité, Renart voulait «biscoter la louve», «beluter la lionne», qu'il se moque des pèlerinages, etc. Bref, je me suis aperçu qu'il existait une littérature médiévale passionnante. Et, à l'université, j'ai décidé de m'en faire une spécialité.

«Je procède comme un traducteur de langue étrangère»

BLANDINE LONGHI. – Comment procédez-vous pour entreprendre ce travail d'adaptation des textes médiévaux?



«Je me suis aperçu que Renart voulait “beluter la lionne”...»,
«Le Roman de Renart», début du XIV^e siècle © BNF

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Je travaille en médiéviste, à partir d'une édition critique, c'est-à-dire à partir de l'édition en ancien français établie par un spécialiste qui, après avoir consulté tous les manuscrits d'une œuvre, en a choisi un, qu'il a édité avec les variantes. S'il existe, comme c'est le cas, par exemple, pour *Érec et Énide*, deux éditions critiques, j'ai les deux éditions critiques sous les yeux. Je travaille donc à partir des textes médiévaux et avec toutes les variantes existantes. Et quand j'en utilise une, je le signale en note, y compris dans la collection «Classiques abrégés».

BLANDINE LONGHI. – Pour parler de votre travail, vous employez le terme de «traduction». Pourquoi?

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Parce que je procède comme un traducteur d'une langue étrangère. Par exemple, un traducteur de l'anglais ne va pas traduire «*it rains cats and dogs*» par «il pleut des chats et des chiens», mais par «il pleut à verse» ou «il pleut des trombes d'eau». De même, je m'efforce de réécrire le texte médiéval dans un français moderne. S'il comporte des termes techniques désignant l'armement, le costume, etc., ceux-ci sont expliqués en fin d'ouvrage dans un glossaire.

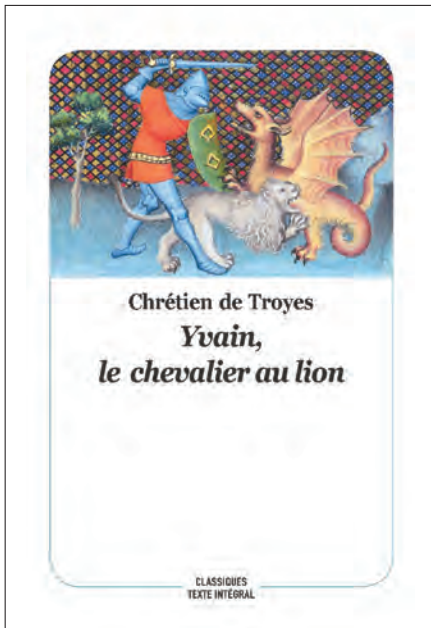
Comparons deux styles de traduction d'un court passage d'*Yvain, le chevalier au lion*. On trouve, dans une édition en livre de poche, le texte suivant :

«A ce cop, li lÿons se creste,
de son seignor eidier s'apreste
et saut par ire, et par grant force
s'aert, et fant con une escorce,
sor le jaiant, la pel velue,
si que desoz li a tolué
une grant piece de la hanche;
les ners et les braons li tranche,
et li jaianz li est estors,
si bret et crie come tors,
que molt l'a li lÿons grevé;
le pel a a deus mains levé
et cuide ferir, mes il faut,
car li lÿons en travers saut,
si pert son cop et chiet en vain
par delez mon seignor Yvain
que l'un ne l'autre n'adesa.
Et mes sire Yvains antesa
si a deus cos entrelardez.
Einz que cil se fust regardez
li ot, au tranchant de s'espee,
l'espaule del bu dessevree;
a l'autre cop, soz la memele,
li bota tote l'alemele
de s'espee par mi le foie;
li jaianz chiet, la morz l'asproie,
et, se uns granz chasnes cheïst,
ne cuit que graindre esfrois feïst
que li jaianz fist au cheoir.»

Texte original, édition de Mario Roques, CFMA, Champion, 1965.

«*À voir ce coup, le lion se crée. À aider son seigneur s'apprête, saute par ire et par grand-force, saisit et fend comme une écorce sur le géant la peau velue.*»

Et, plus loin : «*Le géant tombe. la mort le presse. Si un chêne si haut avait chu, je crois qu'il n'eût fait si grand bruit que fit le géant en sa chute.*»



Puis-je donner ce passage à lire à des élèves de cinquième? Je l'ai fait, et le résultat obtenu m'a incité à entreprendre ma propre traduction car *Yvain* est un livre passionnant pour les élèves: c'est une belle histoire de chevalerie, une belle histoire d'amour, avec la présence d'un bel animal, le lion. Mais, dans ce style, ça ne passe pas.

Voici la traduction que j'ai proposée dans mon édition d'*Yvain, le chevalier au lion*:

«À ce coup, le lion se hérissé et se prépare à venir en aide à son maître. Poussé par la fureur, il bondit de toutes ses forces. Ses griffes fendent comme une écorce la peau dont était revêtu le géant. [...] Blessé à mort, Harpin s'effondre avec fracas comme un chêne qu'on abat.»

Voilà pour le style.

Autre exemple de choses qui supposent de ne pas trop coller au texte: en ancien français, le récit bascule, d'une ligne à l'autre, du passé simple au présent, ce qui peut déconcerter le lecteur. En pensant au jeune lecteur, je choisis le passé simple. Et si, à un moment donné, je suis strictement le texte en ancien français et respecte la bascule entre le passé simple et le présent, c'est parce que l'effet est voulu, que c'est un effet de gros plan, de «direct».

Deuxième chose susceptible de perturber la lecture: dans les dialogues, les personnages passent du tutoiement au vouvoiement d'une réplique à l'autre. Par exemple, dans *Perceval*, la mère du héros lui dit «tu» et «vous» pratiquement dans la même phrase. En français moderne, ça ne passe pas. J'ai donc unifié sur le «tu» quand c'est la mère ou le maître de Perceval qui s'adressent à lui. Mais j'ai opté pour le «vous» quand Perceval s'adresse à son maître.

De manière générale, j'évite le vieillissement artificiel sur lequel jouent certaines traductions, et l'emploi d'une syntaxe archaïque qui n'est d'ailleurs pas la syntaxe originale de l'ancien français. Bref, j'évite de «faire médiéval». Je traduis dans la «langue d'arrivée», le français moderne.

Reste qu'un certain nombre de termes désignent des réalités typiquement médiévales: la structure féodale, l'armement, etc. Je ne vais pas

traduire *sénéchal* par « commissaire de police », par exemple. Dans ce cas, le mot est expliqué dans le glossaire. Car le vocabulaire fait partie de la découverte du Moyen Âge par les élèves.

Abréger quoi? et comment?

BLANDINE LONGHI. – En quoi consiste exactement le travail d'abrègement?

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Au Moyen Âge, même si le texte est écrit, il est diffusé oralement. Rares sont les gens qui savent lire. Il y a donc quelqu'un qui lit le texte à haute voix sur plusieurs soirées et, d'une soirée à l'autre, ce lecteur récapitule l'action. Toutes ces récapitulations destinées à rappeler au public ce qu'on lui a lu la veille, et qu'il a pu oublier ou ne pas entendre, sont inutiles, voire agaçantes, pour un lecteur contemporain. Elles n'appartiennent pas à l'œuvre, mais à son mode de diffusion. Il est donc possible, et même souhaitable, de les supprimer.

D'autre part, les combats sont les passages que j'abrège le plus. Ils se déroulent toujours de la même manière : on s'affronte à la lance, le chevalier tombe ; après, on s'affronte à l'épée – c'est assez répétitif. Si on inflige à un élève six ou sept combats d'affilée, comme dans le texte original, il risque fort de se lasser.

Je choisis donc généralement de conserver un combat dans son intégrité,



*Un combat de Lancelot
dans le « Lancelot en prose » © BNF*

pour que l'élève ait une idée assez exacte de ce qu'était un affrontement au Moyen Âge, et j'abrège les autres.

BLANDINE LONGHI. – Vous ne vous contentez pas d'abréger certains passages, vous êtes aussi amené, parfois, à effectuer des modifications qui touchent à la structure de l'œuvre, notamment en ce qui concerne les très longues œuvres cycliques...

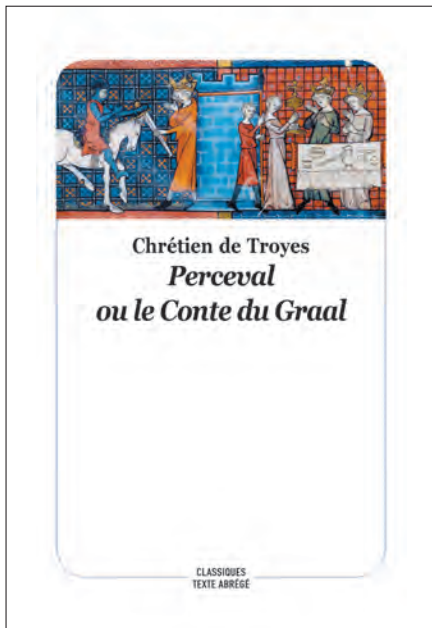
JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Oui, le *Lancelot en prose*, par exemple, représente neuf volumes chez Champion, et mon travail consistait à le réduire à un seul. Par chance, les neuf volumes étaient disponibles en librairie, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans le *Lancelot en prose*, les coupes étaient relativement faciles à effectuer puisque l'auteur a pour but de montrer la supériorité de Lancelot sur les autres chevaliers.

Chaque épreuve suit donc le même schéma : un premier chevalier la tente

et échoue, puis un deuxième, et le troisième chevalier, quand ce n'est pas le quatrième, c'est Lancelot qui, lui, réussit. Dans ce cas, j'ai opté pour la solution qui consiste à dire: «Quand Gauvain et tels autres chevaliers furent revenus, après avoir échoué, Lancelot tenta l'épreuve», et je n'ai décrit l'épreuve qu'une seule fois.

De manière générale, l'essentiel est de conserver la proportion entre partie narrative et partie dialoguée, et je m'efforce de conserver les dialogues, plus vivants.

BLANDINE LONGHI. – Certains textes médiévaux, notamment les chansons de geste, sont d'une très grande violence. Vous est-il arrivé de vous censurer?



JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Certains textes sont violents, bien sûr. Mais je ne me censure pas car, s'ils sont évidemment des textes guerriers, ils ne sont pas racistes, contrairement à la *Chanson de Roland*, et les adversaires sont toujours des chevaliers, donc des gens dont c'est le statut, le métier, de se battre, et qui l'ont accepté. Certes, ils vont donner un coup d'épée, fendre le casque de l'adversaire, la cervelle va couler. Ou bien ils vont couper une tête, mais pas celle de n'importe qui: celle d'un chevalier qui a accepté de se battre. Même si, dans le détail, cela paraît horrible, c'est moins terrible qu'un bombardement.

Si j'ai eu une hésitation, c'est avant de traduire *Perceval ou le Conte du Graal*, et mon hésitation ne concernait pas la violence: j'avais gardé de mes études le souvenir d'un personnage un peu niais, ce qu'on appelle un *nice* en ancien français. Mais, en relisant le texte, je me suis aperçu que *Perceval* est un roman d'éducation très intéressant qui mérite d'être donné aux élèves dans la mesure où il montre les résultats positifs de l'éducation.

Expliquer les références culturelles

BLANDINE LONGHI. – Comment faites-vous lorsque vous rencontrez, dans des textes, des références culturelles posant des problèmes complexes? J'imagine que, dans une édition destinée au jeune public, on ne

peut pas se permettre de multiplier les notes de bas de page...

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Outre certaines notes de bas de page, figure toujours dans les textes médiévaux publiés dans la collection «Classiques abrégés» une rubrique de quelques pages intitulée «Pour en savoir plus». C'est dans cette rubrique que j'apporte certaines explications qui auraient inutilement alourdi les notes. Et puis, il faut aussi faire confiance à l'enseignant qui va lui-même fournir les explications complémentaires dont les élèves pourraient avoir besoin.

Initier les élèves à l'ancien français

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Dans un article paru dans *L'École des lettres*², j'ai montré comment, à partir du *Roman de Merlin*, on pouvait faire découvrir aux élèves le texte original en ancien français: en faisant figurer la reproduction de l'extrait du manuscrit, sa transcription, son déchiffrement et sa transposition en français moderne. J'ai ajouté un certain nombre de questions prouvant que l'on peut donner aux élèves un aperçu de ce qu'était

2. «Le Roman de Merlin, de Robert de Boron. Une nouvelle traduction pour étudier l'Enchanteur en cinquième», *L'École des lettres*, n°5, 2014-2015, téléchargeable sur ecole.leslettres.fr

1. À la découverte du texte original

Au Moyen Âge, peu de gens savent lire et écrire. Il semble que, en dépit de son immense savoir, Merlin ait besoin des services d'un clerc. À de nombreuses reprises, il se retire du monde chevaleresque pour se rendre

dans les forêts du Northumberland où il retrouve Blaise, lequel met par écrit le récit des événements écoulés.

Voici à quoi pouvait ressembler le manuscrit de Blaise racontant les aventures de Merlin. Pour économiser le parchemin, le copiste a recouru à de nombreuses abréviations qui posent quelques problèmes de déchiffrage.

Le manuscrit	Le déchiffrage
	<p>1161. fu tunc li avens quant noire sires as'pice en l'air et d' en si gite rre et d'Adam et des autres tant qu'il a plus. Et quant li avens vint, si o'i vent molt grant paine et molt grant nouvele et d'as'pice et d'as'pice qui est si que si mot s'apice que deviens male que nos' excusons ne pot excusare li contes que il ne feroit que li plus. Nis ne qualiter n'is que nos' dont' p'ant nature de f'ere ne fu fait s'ome. Et si' f'ere destruit aussi comment est li nes que nos' d'aves'vra en lui o'i d'el'it t'ere en si mot' d'aves' vra de nos' autres homes? L'ave' rep'ont nos' d'aves'vra si nos' a mot' que nos' que d'aves'vra n'is nos' d'aves' Merveil vos que li prophete par'f'ere/quant d'aves'vra li f'ile d'el'it t'ere en si mot' des'pice des'pice de cras' et d' ad'aves'vra des'pice tant que li pl'ant...</p>

16 L'École des lettres 2014-2015, n° 5

LE ROMAN DE MERLIN |

La traduction dans *Le Roman de Merlin*, «Classiques abrégés», *l'École des lettres*, 2015 (p. 7)

Le diable entra dans une violente colère quand Niture-Signeur se rendit en enfer pour en faire sortir Adam et Ève et libérer tous ceux qui y étaient retenus. Les démons se révoltèrent alors et dirent :
– Qui est cet être contre lequel toutes nos forces se sont révélées sans effet ?
– Rappelez-vous que les prophètes annonçaient que le fils de Dieu viendrait sur terre pour racheter le péché d'Adam et Ève et de tous les pécheurs.

Questions

1. Ce texte est écrit en ancien français. Filiez la langue au XIII^e siècle. Choisissez cinq mots que l'on retrouve sous une forme presque identique en français moderne.
En ancien français, comment disait-on :
+ une très grande peur ; + tous les autres humains ; + amenez-vous ; + autant qu'il le voudrait ; + jus à son gré ?

2. Pour économiser de la place sur le parchemin, le copiste utilise des abréviations, généralement signalées par un trait ou un accent. Citez-en cinq exemples.

3. Par quel terme le mot «diable» est-il désigné en ancien français ? Le «s» final correspond-il à la marque du pluriel ?

Éléments de réponse

1. On retrouve quelques mots qui nous permettent de reconnaître que ce texte est bien écrit en français : «autres», «vint», «merveille», «délit», «vraies», «prophètes», «ap'aves'vra», «autres».

2. Expressions en ancien français : «une très grande peur» ; «Molt grant paine» ; «tous les autres humains» ; «autant qu'il le voudrait» ; «jus à son gré» ; «tant qu'il le voudrait» ; «si» (l. 1 & 3) = quant (quand) ; «o'i» (l. 1) = nostre (notre ou nôtre) ; «o'i» (l. 4 & 5) = molt ; «g'is» (l. 4 & 5) = grant (grand) ; «p'» (l. 6) = qui ou que ; «s'» (l. 7) = s'en ; «h'» (l. 8) = homme.

3. «Li avens» désigne le diable. Le «s» final n'est pas une marque du pluriel. On retrouve ce «s» final à la fin du mot «aves'vra», traduit par un singulier «Seigneur». En revanche, quelques lignes plus loin, «li avens», qui ne se termine pas par «s», est traduit par un pluriel «les démons».

En ancien français subsiste un reste de déclinaison latine limitée à deux cas : sujet et régime (complément). Le «s» final indique le cas sujet masculin singulier ou le cas régime (complément) masculin pluriel. Au féminin, le «s» indique bien le

17 L'École des lettres 2014-2015, n° 5

pluriel, comme en français moderne. L'orthographe française a évolué avec le temps, et ses premières codifications remontent à la seconde moitié de XVII^e siècle.



La conception de Merlin : détail du folio 114r du « Roman arthurien », de Robert de Boron, 1270-1290 © BNF, Paris

2. Une naissance fantastique

La naissance de Merlin, enfant sans père humain, relève du fantastique.

Après avoir étudié les conditions de cette naissance (depuis la délibération des démons jusqu'à la nuit de la conception, pp. 7-12), on recherchera, avec la classe, d'autres exemples d'enfants nés sans père humain.

Nés de pères non humains

On s'intéressera d'abord à Jésus, ainsi que le suggèrent les femmes appelées à témoigner au procès de la mère de Merlin (p. 24).

Parmi les Évangélistes, Luc est le seul à développer les conditions de la naissance de Jésus (L, 27-37). À l'ange Gabriel qui lui annonce la naissance d'un fils, Marie demande : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point de man? » Il est clair que cette conception ne sera pas le fait d'un humain, mais du Saint-Esprit, et l'annonce en est faite par un ange et non par un démon. Enfin, à la différence de la mère de Merlin, Marie est consentante. Dans le cours du *Roman de Merlin*, d'autres épisodes inviteront à des rapprochements entre Merlin et Jésus.

Autres enfants nés sans père humain, Romulus et Rémus, les héros légendaires réputés fondateurs de la ville de Rome. Ils sont les fils de la vestale Rhéa Silvia. Les vestales,

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Mon but, en tant que médiéviste, c'est de faire découvrir ce qu'était le texte au Moyen Âge. Il est bon que les élèves s'aperçoivent que la langue évolue et que l'ancien français, même s'il leur paraît une langue étrangère, était bien du français. J'essaie de faire un travail qui soit véritablement accessible aux collégiens et, je l'espère aussi, aux enseignants et au grand public. Car, comme nous le disions, qui peut lire encore aujourd'hui les textes du Moyen Âge dans leur version originale, sinon quelques spécialistes?

C'est pourquoi je fais toujours figurer, à la fin de chaque ouvrage, une bibliographie indiquant, notamment, les éditions existant en ancien français. Ainsi, le lecteur désireux d'en savoir plus peut trouver les textes originaux. S'il en existe plusieurs éditions, elles sont citées; les traductions littérales destinées aux étudiants sont citées, de même que certaines études critiques de référence. Car mon travail, s'il s'adresse à un jeune public, permet également à un lecteur curieux de trouver rapidement les documents qui lui sont nécessaires.

La réception des textes par les élèves

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – Je sais d'expérience que les romans de Chrétien de Troyes, ou d'autres encore, passent très bien auprès des collégiens.

l'ancien français. On peut leur demander, par exemple, de repérer dans le texte des mots montrant que celui-ci a été écrit en français, de chercher comment certaines expressions ont été traduites, on peut même travailler un peu sur le manuscrit; puis viennent des questions permettant de découvrir comment l'œuvre a été écrite à l'origine.

BLANDINE LONGHI. – Dans cet article, vous ne vous arrêtez pas aux seules questions lexicales, vous abordez aussi les problèmes de syntaxe, les déclinaisons, par exemple. Et travailler sur la transcription du manuscrit en ancien français permet de parler des abréviations, de la ponctuation, en ancien français.



La conférence de Jean-Pierre Tusseau devant le public de l'ÉSPÉ Molitor © C.R.

BLANDINE LONGHI. – Nous avons tous constaté que les œuvres du Moyen Âge plaisent aux élèves, et les «Classiques abrégés» sont la solution pour aborder d'autres textes que la *Chanson de Roland*, par exemple. Personnellement, j'apprécie cette œuvre, mais si vous la faites étudier pendant vingt ans, vous risquez de vous lasser. D'autres œuvres présentent une variété de registres et de personnages qui élargit les possibilités d'étude.

ANTONY SORON. – Les romans du Moyen Âge fonctionnent très bien avec les collégiens. D'autant que la plupart des films d'aujourd'hui s'appuient sur des modèles actantiels du Moyen Âge.

Ce qui marche très bien sur le plan didactique, c'est la comparaison entre les textes. Même s'ils n'y comprennent rien, les élèves aiment voir ce qu'était le texte initial. Et les différentes phases de la traduction sont tout aussi importantes sur le plan linguistique et sur le plan de l'expression écrite.

Le travail de Jean-Pierre Tusseau sur le choix des temps verbaux et leur harmonisation est très intéressant: il permet aussi de faire réfléchir les élèves à leurs propres productions. Même remarque pour le «tu» et le «vous», qui peuvent constituer un élément constructif et stimulant dans le cadre d'une activité d'écriture.

Maintenant, il convient de faire attention au choix de l'édition...

JEAN-PIERRE TUSSEAU. – En effet, il existe différentes façons de travailler les textes du Moyen Âge. Certains relisent *Tristan et Iseut*, par exemple, puis le réécrivent de mémoire. Il s'agit dans ce cas d'un tout autre texte, très éloigné de l'original. C'est là que l'enseignant doit prendre garde à la version qu'il propose aux élèves.

ANTONY SORON. – Les éditions à bas prix ne supportent pas la comparaison face à des éditions plus sérieuses. Tout dépend de la *valeur* que nous, enseignants, accordons aux livres, et que nous devons apprendre aux élèves à leur accorder.